

PLAN LOCAL D'URBANISME
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Direction
Départementale
Des Territoires

Charente

SUHL
Maître
d'Urbanisme

PLU MIS A JOUR LE 09 / 08 / 2018	PLU MIS A JOUR LE 10/09/2024	

- Légende**
- A4_Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
 - AC1_Monuments historiques inscrits et classés
 - Classé
 - Inscrit
 - AC1_étoile
 - AC2_Protections des sites et monuments naturels
 - Site classé
 - Site inscrit
 - AC4_Site patrimonial remarquable
 - AR3_Servitudes militaires : magasins à poudre
 - AR6_Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
 - AS1_Conservation des eaux potables et minérales
 - périmètre éloigné
 - périmètre immédiat
 - périmètre rapproché
 - EL3_Navigation intérieur : halage et marchepied
 - EL7_Servitudes d'alignement
 - EL11_Interdictions d'accès voies express et déviations d'agglomérations
 - I1_Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz
 - I3_Canalisation de transport de gaz
 - I4_Electricité - lignes électriques (ligne HT)
 - INT1_Servitudes relatives aux cimetières
 - PM1_Plans de Prévention des Risques Naturels
 - PM2_Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
 - PT1_Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2_Télécommunications : protection contre les obstacles
 - PT3_Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
 - T1_Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T4_Servitudes aéronautiques de balisage sur l'enveloppe de la servitude T5
 - T5_Servitudes aéronautiques de dégagement
 - T7_Servitudes aéronautiques hors de la servitude T5 sur l'ensemble du territoire national

0 0,5 1 km